



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 12 juillet 2022

Vagues de fortes chaleurs : l'Ardèche placé en alerte orange canicule

Une vague de forte chaleur sera présente cette semaine. Cette chaleur s'accroît en milieu de semaine pour atteindre 37 °C à 40 °C dès jeudi 14 juillet, et ne descendra pas en-dessous de 21°C et 24°C le vendredi 15 juillet.

Températures attendues:

- **Températures maximales:**
 - Mercredi 13/07: entre 34 et 38 degrés sur Annonay, Privas et Aubenas.
 - Jeudi 14/07 : entre 37 et 40 degrés sur Annonay, Privas et Aubenas et Vallon-Pont-d'Arc.
 - Vendredi 15/07: entre 37 et 38 degrés sur Privas et Aubenas, et jusqu'à 40 degrés en basse Ardèche.
- **Températures minimales:**
 - Mercredi 13/07: entre 17 et 21 degrés.
 - Jeudi 14/07 : entre 18 et 22 degrés.
 - Vendredi 15/07: entre 21 et 24 degrés.

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé, surtout chez les personnes les plus à risque (personnes âgées de plus de 65 ans, enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées, personnes malades à domicile, personnes isolées, en situation de précarité et sans abri, les travailleurs manuels exerçant à l'extérieur...). Les effets peuvent également être décalés dans le temps, entraînant une fatigue anormale et une aggravation des pathologies existantes.

Le préfet de l'Ardèche et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes rappellent, notamment à destination des personnes fragiles, les principaux conseils et gestes simples à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs :

- Buvez de l'eau régulièrement, sans attendre d'avoir soif et ne buvez pas d'alcool ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ou climatisé ;
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Évitez les efforts physiques intenses ;
- Maintenez votre logement à l'abri de la chaleur (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Travailler sous une forte chaleur

Travailleurs: lors de périodes de fortes chaleurs, certains travailleurs peuvent être particulièrement exposés aux risques liés aux fortes chaleurs. Buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilant pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.

Employeurs : évaluez les risques, prenez les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles ; dans le secteur du bâtiment et des travaux publics par exemple, aménagez les chantiers pour assurer la santé et la sécurité de vos salariés.

Si vous avez des crampes, des maux de tête, des nausées ou une fatigue inhabituelle, mettez-vous dans un lieu frais, buvez, arrêtez toutes activités physiques, aspergez-vous d'eau et ventilez-vous si les signes surviennent après une exposition directe au soleil. **Dans tous les cas, appelez un médecin ou le 15** si les symptômes s'aggravent ou persistent plus d'une heure.

Les services de l'État, des forces de l'ordre et de secours, en lien avec les collectivités territoriales, sont mobilisés tout au long de cette période de vigilance.

En cette période de fortes chaleurs, soyons solidaires : prenons des nouvelles des personnes âgées, isolées, ou souffrant de maladies chroniques, que nous connaissons et rendons-leur visite plusieurs fois par jour.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 04 75 66 50 07/14/16

Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr

www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX